

## CALENDRIER DES VACANCES 2025

### ADP 1 – 2 – 3 – 4

(ateliers de développement personnel)

	Dès le	Reprise le
Noël / Nouvel An	21.12.2024	06.01.2025
RELÂCHES	15.02.2025	24.02.2025
PÂQUES	18.04.2025	Mardi 29.04.2025
<b>Fermeture exceptionnelle lundi 28 avril 2025</b>		
Pont de l'ASCENSION	29.05.2025	02.06.2025
PENTECÔTE	07.06.2025	10.06.2025
ETE	19.07.2025	11.08.2025
<b>FETE ANNUELLE</b>	<b>Dimanche 7 septembre 2025</b>	
JEÛNE FEDERAL	20.09.2025	23.09.2025
AUTOMNE	11.10.2025	Mardi 21.10.2025
<b>Fermeture exceptionnelle lundi 20 octobre 2025</b>		
Noël / Nouvel An	20.12.2025	05.01.2026

Nous remercions les familles de se conformer à ce calendrier.

Nous rappelons que :

- tous les congés jusqu'à 3 jours sont à traiter avec le directeur de l'accompagnement socioprofessionnel.
- tous les congés de plus de 3 jours en dehors de ceux indiqués ci-dessus doivent faire l'objet d'une demande écrite au directeur général.

Des congés en dehors des périodes prévues sont :

- des prestations en moins pour les travailleurs
- des perturbations pour les ateliers
- la non atteinte des objectifs des journées de présence et des conséquences financières pour l'Institution

Etoy, novembre 2024//DIR/mhs

Source : vacances scolaires vaudoises établies par l'Etat de Vaud

La direction générale

## CALENDRIER DES VACANCES 2025

### Ateliers Centre de Jour

Basse-Cour – Couleurs – Mosaïque – Terre Bleue – Relations Sociales – Espace Relais - Velours

### Ateliers à Vocation Socialisante

Blanchisserie – Bois de feu – CFO – Couleurs Café – Multiservices Bois/Fer-  
Polyvalents 1/2/3 – Poterie – Tissage – Urbain

	Dès le	Reprise le
Noël / Nouvel An	21.12.2024	06.01.2025
PÂQUES	18.04.2025	Mardi 29.04.2025
<b>Fermeture exceptionnelle lundi 28 avril 2025</b>		
Pont de l'ASCENSION	29.05.2025	02.06.2025
PENTECÔTE	07.06.2025	10.06.2025
ETE	19.07.2025	11.08.2025
<b>FETE ANNUELLE</b>	<b>Dimanche 7 septembre 2025</b>	
JEÛNE FEDERAL	20.09.2025	23.09.2025
AUTOMNE	11.10.2025	Mardi 21.10.2025
<b>Fermeture exceptionnelle lundi 20 octobre 2025</b>		
Noël / Nouvel An	20.12.2025	05.01.2026

Nous remercions les familles de se conformer à ce calendrier.

Nous rappelons que :

- tous les congés jusqu'à 3 jours sont à traiter avec le directeur de l'accompagnement socioprofessionnel.
- tous les congés de plus de 3 jours en dehors de ceux indiqués ci-dessus doivent faire l'objet d'une demande écrite au directeur général.

Des congés en dehors des périodes prévues sont :

- des prestations en moins pour les travailleurs
- des perturbations pour les ateliers
- la non atteinte des objectifs des journées de présence et des conséquences financières pour l'Institution

Etoy, novembre 2024//DIR/mhs

Source : vacances scolaires vaudoises établies par l'Etat de Vaud

La direction générale